

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 06650

Numéro SIREN : 797 400 314

Nom ou dénomination : 2CS NUMERIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 14/09/2023 sous le numéro de dépôt 37252

Bilan

COPIE CERTIFIEE
CONFORME A L'ORIGINAL

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	34 945	16 084	18 861	2 950
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	2 556		2 556	2 549
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	37 501	16 084	21 417	5 499
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	345 699	106 255	239 443	122 487
Fournisseurs débiteurs	15 405		15 405	3 811
Personnel	5 729		5 729	
Etat, Impôts sur les bénéfices				9 976
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	61 575		61 575	43 022
Divers				
Valeurs mobilières de placement	150		150	150
Disponibilités	165 336		165 336	346 449
Charges constatées d'avance				235
TOTAL ACTIF CIRCULANT	593 894	106 255	487 639	526 130
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	631 395	122 339	509 056	531 629

Bilan

	31/12/2022	31/12/2021
PASSIF		
Capital social ou individuel	7 500	7 500
Réserve légale	750	750
Autres réserves	110 234	191 156
Résultat de l'exercice	22 827	-80 923
TOTAL CAPITAUX PROPRES	141 311	118 484
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Emprunts</i>	35 141	45 061
<i>Découverts et concours bancaires</i>		16
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	35 141	45 076
Emprunts et dettes financières diverses	6	
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		148
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		39 995
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	159 110	245 492
<i>Personnel</i>	40 827	3 247
<i>Organismes sociaux</i>	51 896	39 688
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	69 184	30 978
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	2 012	4 017
Dettes fiscales et sociales	163 920	77 930
Autres dettes	9 568	4 504
TOTAL DETTES	367 745	413 146
TOTAL PASSIF	509 056	531 629

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2CS NUMERIQUE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 509 056 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 22 827 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 03/05/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Acquisitions d'immobilisations	Augmentations	Diminutions	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		21 932		21 932
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 901	3 359	8 248	13 013
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	17 901	25 291	8 248	34 945
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	2 549	7		2 556
Immobilisations financières	2 549	7		2 556
ACTIF IMMOBILISE	20 450	25 298	8 248	37 501

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Augmentations incorporées	Augmentations autres	Diminutions autres	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	25 291	7		25 298
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	25 291	7		25 298
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		8 248		8 248
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		8 248		8 248

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		6 905		6 905
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 951	2 476	8 248	9 179
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	14 951	9 380	8 248	16 084
ACTIF IMMOBILISE	14 951	9 380	8 248	16 084

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 430 964 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant total	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 556		2 556
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	345 699	345 699	
Autres	82 709	82 709	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	430 964	428 408	2 556

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 500,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 75,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 367 745 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	35 141			35 141
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	6	6		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	159 110	159 110		
Dettes fiscales et sociales	163 920	163 920		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	9 568	9 568		
Produits constatés d'avance				
Total	367 745	332 604		35 141

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 9 919

(**) Dont envers les associés

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	7 257
Intérêts courus	6
Dettes provis. pr congés à payer	30 909
Charges sociales - charges à payer	12 364
Etat - autres charges à payer	263
Total	50 799

2 CS NUMERIQUE
SASU au capital de 7.500 €
Siège social : 20, bis Rue Louis Philippe
92200 NEUILLY SUR SEINE
797 400 314 RCS NANTERRE

DECISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 30 JUIN 2023

I. Proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 soumise à l'associée unique

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice d'un montant de 22.827 € en totalité sur le compte « Autres Réserves » dont le solde bénéficiaire est ainsi porté à 133.061 €.

En conséquence, l'associée unique prend acte que les capitaux propres de la société s'élèvent à 141.311 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les dividendes suivants ont été distribués sur les exercices antérieurs :

Exercice	Montant total des dividendes distribués	Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % (actions détenues par des personnes morales)	Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % (actions détenues par des personnes physiques)
31/12/2021	0 €	0 €	0 €
31/12/2020	27.428 €	0 €	27.428 €
31/12/2019	0 €	0 €	0 €

II. Résolution d'affectation du résultat adoptée

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice d'un montant de 22.827 € en totalité sur le compte « Autres Réserves » dont le solde bénéficiaire est ainsi porté à 133.061 €.

En conséquence, l'associée unique prend acte que les capitaux propres de la société s'élèvent à 141.311 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les dividendes suivants ont été distribués sur les exercices antérieurs :



Exercice	Montant total des dividendes distribués	Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % (actions détenues par des personnes morales)	Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % (actions détenues par des personnes physiques)
31/12/2021	0 €	0 €	0 €
31/12/2020	27.428 €	0 €	27.428 €
31/12/2019	0 €	0 €	0 €

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

LA PRESIDENTE, ASSOCIEE UNIQUE
Madame Cathy VANDAL

